

La Vacherie

Décembre 2022

N° 34

Bulletin réalisé par le conseil municipal de La Vacherie

*Monsieur le Maire et
son conseil municipal
vous font part de leurs
meilleurs vœux de
bonheur, santé et
prospérité.*





LE MOT DU MAIRE

L'année nouvelle engendre la période des vœux. Souhaiter une bonne et heureuse année, c'est proposer bonheur et santé. Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023. En 2022 nous avons été un peu moins contraints que les deux années précédentes par le virus de la covid 19. Nous n'avons toutefois pas proposé de repas à nos aînés, afin de limiter autant que possible la contagion de ces personnes un peu plus fragiles. Il a donc été décidé de leur offrir des boîtes de chocolats. La commande a été passée auprès de l'association « Coup de pouce à l'école », cette dépense aura ainsi permis de financer une partie des sorties scolaires de l'école de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx également. Nous espérons cependant pouvoir organiser le repas des aînés en janvier 2023. Pour les mêmes raisons, la distribution des jouets par le Père Noël, n'a pas pu être organisée. Les parents ont toutefois pu les récupérer à la mairie jusqu'à fin février. La mobilité étant au cœur de l'évolution de la société actuelle, nous constatons de nombreux mouvements de population sur notre commune. Certains sont partis, d'autres les ont remplacés. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Comme tous les ans, certains d'entre vous se sont plaints de nuisances. Je vous rappelle qu'il est nécessaire de se préoccuper en permanence de tout ce qui peut perturber notre environnement et notre voisinage. Il est donc conseillé d'utiliser du matériel électrique plutôt que thermique. Si vous optez quand-même pour du thermique, n'enlevez pas le silencieux et utilisez le pendant les créneaux horaires légaux.

Dans le Département de l'Eure, il est interdit de brûler des déchets verts afin d'éviter les fumées toxiques susceptibles de gêner votre voisinage. La Préfecture à pris un arrêté en ce sens. Si un conflit entre voisins devait éclater, je vous conseille de privilégier le dialogue et la concertation afin de trouver un terrain d'entente.

Je vous souhaite une bonne lecture et permettez-moi, en mon nom, celui du conseil municipal et de nos agents, de vous adresser nos meilleurs vœux de santé et bonheur ainsi qu'à vos proches.

INFOS PRATIQUES

Permanences mairie

Lundi de 16 H à 19 H. / Jeudi de 16 H à 18 H

Courriel: mairie.vacherie@gmail.com

Site Internet: www.la-vacherie.fr

Vous pouvez nous joindre :

- Le Maire : Jean-Claude COURANT au : 02.32.50.46.97
- 1er Adjoint: Jean-Luc GUITTARD au : 06.69.58.39.07
- 2^{ème} Adjoint : François DRANCEY au : 06.16.75.88.35
- 3^{ème} Adjoint : Audrey LE ROUSSEAU au : 06.24.52.35.69

TEL: 02.32.50.40.83



Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Du Lundi au Vendredi de 9H. à 17H. au : 02.32.50.85.50



Numéros et adresses utiles

SIVOS de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx et d'Emalleville :

Site internet : <http://emallevillechapelletoutemonecole.com>

Email : ecole-lachapelle-emalleville@outlook.fr

Gendarmerie TEL : 02.32.40.19.17

26, place de la République Louviers (Pour des faits qui concernent les nuisances sonores, les problèmes de voisinage...)

Numéro d'urgence : 17 (Il sert à relater des faits graves, accidents, incendie, agressions, cambriolages...)

ENEDIS : Dépannage

TEL : 09.72.67.50.27.

EAU « Veolia »

TEL : 08.11.90.08.00

France –Télécom

TEL : 3900 pour la ligne fixe

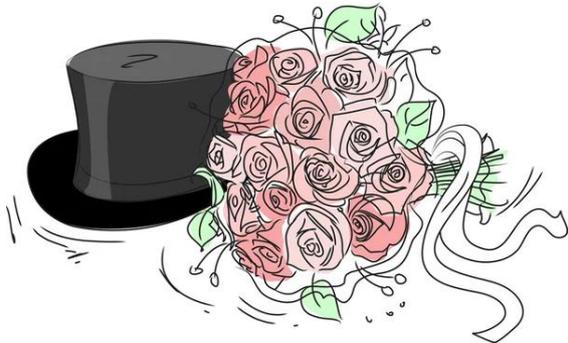
SAMU

TEL : 15

Pompiers

TEL : 18

ETAT CIVIL



Mariages

Date	Nom (Epoux)	Prénom (Epoux)	Nom (Epouse)	Prénom (Epouse)
05/11/2022	WILLAY	Fabrice	DAMIEUX	Valérie
22/10/2022	GONÇALVES DE ABREU	Brice	ATRAKI	Hajar
17/10/2022	LIOUT	Patrick	JEUFFROY	Nadine
17/09/2022	LEPLATRE	Nicolas	LAVRIL	Inès
27/08/2022	POSIER	Sébastien	FOUBERT	Séverine
23/04/2022	MALLET	Dylan	FABRE	Mathilda

Naissances



Nom de famille	Prénom	Sexe	Date de naissance
BARJON	Victoire	Féminin	20/06/2022
BOXBERGER	Ayden	Masculin	26/03/2022
GRANJON	Norah	Féminin	11/02/2022
HERVET	Jade	Féminin	29/11/2022
LERAT	Robin	Masculin	28/10/2022
PASSERA	Adrien	Masculin	03/10/2022
RAVASI	Anaë	Féminin	28/09/2022
TOUCHARD	Octavia	Féminin	19/11/2022
VIALATE	Éden	Masculin	21/04/2022

Décès

Nom	Prénom	Date
POTEL	Valentin	22/08/2022
FOUBERT	Raymond	16/05/2022
CHAUVIN	Michel	17/02/2022



NOUVEAUX VENUS

Nouveaux Habitants



Civilité	Nom de famille	Prénom	Adr postale
Madame	BALESTRA	Marion	1 BIS ROUTE DU HOM
Madame	MAILLARD	Annie	10 ROUTE D EMALLEVILLE
Monsieur	VERRIERE	Thierry	
Monsieur	BONNAIRE	Cyril	13 ROUTE D HONDOUVILLE
Madame	GONÇALVES	Hajar	2 BIS RTE DU HOM
Madame	DA COSTA MIALA	Graça de Fatima	2 CHEMIN DE L EGLISE
Monsieur	VIALATE	Pierre	
Madame	BARRAL	Noémie	3 RUE DES PRES
Monsieur	MEISEL	Pierre-Thomas	
Madame	GAUDIN	Amélie	3 RUE DES SOURCES
Monsieur	PHILIPPON	Benoît	
Madame	STOCK	Maëva	7 RUE DU MOULIN DE LANDRES
Monsieur	TOUCHARD	Quentin	
Madame	LAUNAY	Natacha	8 ROUTE D HONDOUVILLE
Monsieur	RAVASI	Olivier	

Ceux qui sont partis

Civilité	Nom de famille	Prénom	Adr postale (rés.)
Monsieur	DELHOPITAL	Fabien	10 ROUTE D HONDOUVILLE
Monsieur	QUIGNON	Aymeric	10 RUE DE LA MAIRIE
Monsieur	DEMARAIS	Cédric	14 ROUTE D AMFREVILLE
Madame	RATIEUVILLE	Hélène	
Madame	LAMOTHE	Christiane	2 CHEMIN DE L'EGLISE
Monsieur	CARDON	Damien	3 ROUTE D HONDOUVILLE
Madame	CARDON	Charleyne	
Monsieur	MEISELS	Ernie	3 RUE DES PRES
Madame	MEISELS	Elisabeth	
Madame	LE CANU	Marie-Hélène	3 RUE DES SOURCES
Monsieur	VILACEQUE	Guillaume	
Monsieur	CRAQUELIN	Erwan	6 ROUTE D AMFREVILLE
Madame	POMMIER	Delphine	
Madame	DIAS-VASCOCELOS	Annie	7 RUE DES HAIES
Monsieur	DUPONT	Alain	8 ROUTE D HONDOUVILLE
Madame	DUPONT	Mireille	



LE BUDGET

DEPENSES	
FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	65583
CHARGES DE PERSONNEL	37450
ATTENUATION DE PRODUITS	5627
AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	121 260
CHARGES FINANCIERES	250
AMORTISSEMENTS	11681
TOTAL FONCTIONNEMENT	241 851
INVESTISSEMENT	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4100
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (S.I.E.G.E.)	15 875
IMMOBILISATIONS (TRAVAUX)	88 411
RESTES A REALISER N-1	72 347
TOTAL INVESTISSEMENT	180 733
RECETTES	
FONCTIONNEMENT	
IMPOTS ET TAXES	169 192
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	24 855
PRODUIT ET SERVICES	0
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	47 804
TOTAL FONCTIONNEMENT	241 851
INVESTISSEMENT	
AMORTISSEMENTS	11 681
DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	6 102
SUBVENTIONS D'INVESTIS.	33 654
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	129 296
TOTAL INVESTISSEMENT	180 733

PROPRETE PUBLIQUE

Déchèterie d'Hondouville

Horaires d'ouverture :

Horaires hiver :

1^{er} Novembre au 31 Mars

-le lundi de **14h à 17h**

-le mercredi de **14h à 17h**

-le samedi de **9h à 11h30 et de 14h à 17h**

Horaires été :

1^{er} Avril au 31 Octobre

-le lundi de **14h à 17h**

-le mercredi de **14h à 18h**

-le samedi de **9h à 11h3 et de 14h à 17 h**



Les déchets et le tri sélectif

L'Agglomération Seine-Eure, son Président, Bernard Leroy, maire du Vaudreuil, sa Vice-Présidente, Mme Marie-Joëlle Lenfant en charge de la propreté publique et maire d'Amfreville-sur-Iton, ont décidé, pour des raisons économiques de diminuer le nombre des passages des bennes à déchets à partir du 1^{er} janvier 2024. Ainsi dans les communes rurales, un seul ramassage toutes les deux semaines sera effectué pour toutes les catégories de déchets. Dans les centres ville où sont présents des logements collectifs, déchets verts et tri sélectif seront collectés toutes les deux semaines également mais les déchets ménagers le seront une à deux fois par semaine selon les réclamations. J'espère qu'en adoptant ce système, la taxe sur les déchets ménagers baissera. En effet lorsque des efforts sur le tri ou la diminution des déchets sont réalisés, il est logique que ce soit récompensé. En souhaitant que l'excédent de cette taxe ne serve pas à alimenter le budget principal de l'Agglomération. Sachez que je suis opposé à ce système de collecte pour les centres ville car cela ne les motive pas à trier davantage. Le but de cette modification est bien de changer les comportements de façon à minimiser l'impact environnemental en diminuant la quantité des déchets ménagers.

Je me suis rendu avec une délégation de l'Agglomération Seine-Eure, dans plusieurs villes de Bretagne qui passé en REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) ou en TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative). Mais ces deux systèmes ont un coût de fonctionnement supérieur à la TEOM habituelle car il faut embaucher du personnel administratif pour comptabiliser les levées ou le poids des containers, de façon à facturer à chaque usager le coût de ce qu'il produit comme déchets. J'estime en conséquence que ce n'est pas une bonne solution.

TRI SELECTIF

Depuis septembre 2021 nous avons mis à votre disposition des bacs jaunes dédiés au tri sélectif. Ces poubelles sont de 240 litres pour tout le monde, mais si le bac n'est pas suffisamment grand pour les familles de 4 ou 5 personnes, il est possible de poser dessus un **sac transparent** lorsque vous sortez votre bac sur le trottoir pour la collecte, ceci afin que le ripeur puisse visualiser le contenu du sac. **Ne mettez pas de sac opaque, il ne sera pas ramassé.** Il vous appartient toutefois d'acheter ces sacs.



A n'absolument pas mettre dans le bac jaune :



Les piles et batteries : il y a déjà eu plusieurs départs de feu dans notre centre de tri à cause de piles/batteries au Lithium. Ces piles et batteries peuvent se trouver dans des jouets ou électroménagers, qui pourtant n'ont rien à faire dans un bac jaune, seuls les emballages ménagers sont destinés au bac jaune.

Les bonbonnes de gaz « Cream Deluxe » : ces bonbonnes de protoxyde d'azote sont normalement utilisées par les professionnels pour faire de la chantilly, mais elles sont détournées pour un tout autre usage, car il s'agit d'un gaz hilarant. On en retrouve malheureusement sur les bords de route, dans les parcs et même dans le bac jaune. Dans notre centre de tri, il y a eu à ce jour 2 départs de feu à cause de ces bouteilles, le jour où ces départs ne seront pas détectés ce sera une catastrophe, car un centre de tri contient énormément de déchets combustibles. Ce type de bouteilles, si vous en trouvez, peuvent être ramenées en déchèterie.



Les emballages « imbriqués » : « jouer au Tétris » pour gagner de la place dans son bac jaune est contre-productif, car sur le centre de tri les emballages ne seront pas « désemboîtés ». Si une bouteille plastique est imbriquée dans une boîte de conserve, cette dernière sera détectée par l'aimant et partira en recyclage acier, mais la bouteille plastique ne sera pas recyclée et constituera un polluant dans la filière acier.

Les emballages emballés dans un sac noir : Les sacs noirs sont rejetés au centre de tri, car ils contiennent potentiellement des ordures ménagères.

Du coup l'effort fait pour trier ses emballages n'aura servi à rien. Les emballages doivent être mis en vrac dans le bac jaune, ou le cas échéant, dans un sac transparent afin que le centre de tri voit qu'il s'agit bien d'emballages.

Des consignes pour chaque bac

Les ordures ménagères

- Ramassage 1 fois / semaine, grâce au bac gris
- A mettre dans des sacs poubelles bien fermés



SAC NOIR
= ordures ménagères
= pas dans le bac jaune !

Les emballages

- Ramassage 1 semaine sur 2, grâce au bac jaune
- Tous les flacons, bouteilles, pots, barquettes et films en plastique, les cartons et briques alimentaires, les petits et gros emballages en métal
- A jeter **directement dans le bac**
- Bien vidés, non lavés, non imbriqués



Gérez durablement les déchets végétaux (de jardin) et les bio-déchets (de repas)

Des solutions existent ! Le broyage, le compostage, le lombricompostage, la tonte mulching, le paillage, l'adoption de 2 poules, sont autant de leviers qui permettent de réduire ce type de déchets !

Les déchets végétaux

- Ramassage 1 fois / semaine, de la semaine 11 à la semaine 48, grâce au bac marron (ou vert)
- 1 bac de 240 L maximum par foyer et par collecte
- **Tous les végétaux** (gazon, petits branchages, feuillages, fleurs, épluchures, fruits et légumes pourris, marc de café) sans terre, ni plastiques, ni cailloux, ni pots.



Votre bac est endommagé, cassé ou a disparu ? Nous le remplaçons gratuitement ! Faites la demande sur www.agglo-seine-eure.fr

LA VACHERIE

Les déchèteries à proximité

HONDOUVILLE
Route de la Forêt

Vous dépendez de la déchèterie d'Hondouville gérée par le Pays du Neubourg.

Téléchargez le formulaire de demande de carte d'accès sur : www.hondouville.com/decheterie

Pour toute information, contactez le 02 32 34 04 41.

BRAVO !

+ 50 %
d'emballages recyclés

depuis les nouvelles consignes de tri en septembre 2021 !



Calendrier de collecte des déchets – 2023

LA VACHERIE

Jours de collecte

Ordures ménagères

Emballages

Déchets végétaux

* Collecte des déchets végétaux annulée le mardi 15 août 2023.

Dépôt dans les bornes de tri appropriées

Emballages en verre

Papiers d'impression

Textile, linge et chaussures

Et le reste ?

www.agglo-seine-eure.fr

Ligne dédiée : 02 32 50 85 64

Janvier							Février							Mars							Avril							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5							1	2
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	
30	31																											

Mai							Juin							Juillet							Août							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4							1	2		1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre											
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
						1	2	3							1				1	2	3	4	5							1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10					
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17					
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24					
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31					
							30	31																								

Semaine de Noël : toutes les collectes décalées d'une journée jusqu'au 31/12

Les bons réflexes

- Sortir les bacs la veille au soir, poignée tournée vers la route
- Rentrer les bacs après la collecte



seine-eure
agglo



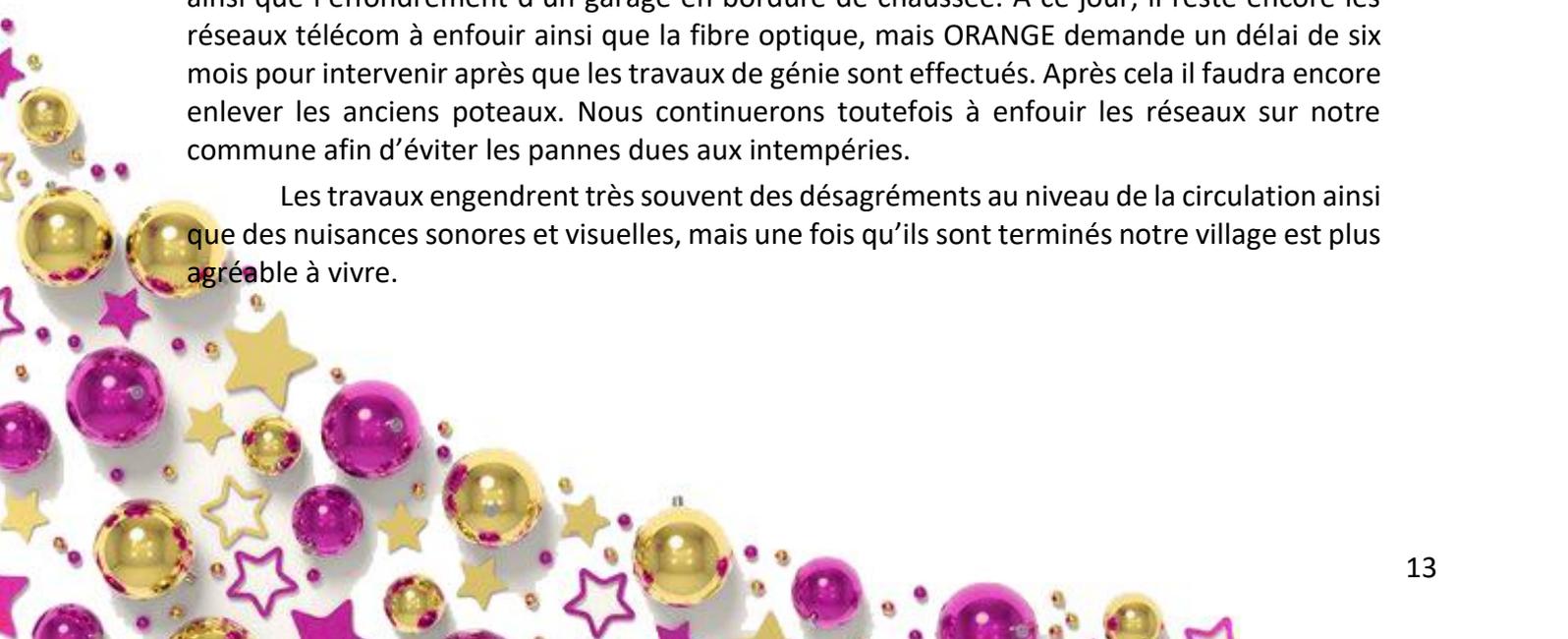
Enfouissements Des réseaux

La rue de Carcouet a fait l'objet d'un enfouissement de ses réseaux électriques, éclairage public et télécom. Les travaux ont débuté en juin 2021 et se sont terminés en mars 2022. Après que les entreprises ont réparé les quelques petites malfaçons, tout est rentré dans l'ordre. Il s'en est suivi le remplacement de la canalisation d'eau potable en octobre 2022. Celle-ci datait des années soixante et présentait des fuites. De plus, son diamètre était trop petit pour que la borne incendie qui y était raccordée ait un débit suffisant pour assurer une sécurité optimale. Son diamètre a donc été augmenté et nous en profiterons pour refaire l'enrobé de la chaussée et les trottoirs. Ainsi nous pourrons profiter d'une rue beaucoup plus agréable.



Le transformateur situé rue Des Prés étant devenu trop faible pour alimenter correctement toutes les maisons, nous l'avons remplacé par un plus puissant. Pour des raisons techniques, il n'a pas pu être installé à la place de l'ancien sur un poteau. Nous l'avons donc implanté au sol. Ces travaux nécessitant une tranchée, nous en avons profité pour enfouir les réseaux, rue du Gros Chêne, rue des Haies et une partie de la rue des Prés et passer l'éclairage public en LEDs. Des incidents ont toutefois quelque peu perturbé ces travaux. Notamment un coup de pelleteuse malencontreux sur une canalisation d'eau qui a provoqué une fuite ainsi que l'effondrement d'un garage en bordure de chaussée. A ce jour, il reste encore les réseaux télécom à enfouir ainsi que la fibre optique, mais ORANGE demande un délai de six mois pour intervenir après que les travaux de génie sont effectués. Après cela il faudra encore enlever les anciens poteaux. Nous continuerons toutefois à enfouir les réseaux sur notre commune afin d'éviter les pannes dues aux intempéries.

Les travaux engendrent très souvent des désagréments au niveau de la circulation ainsi que des nuisances sonores et visuelles, mais une fois qu'ils sont terminés notre village est plus agréable à vivre.



Le cimetière et l'Eglise



Au printemps, vous avez pu admirer l'épanouissement des bulbes précédemment plantés par l'employé communal au cimetière.

Les intempéries ont malmené le talus situé sur le parking de l'Eglise, qui commençait à s'effondrer. Nous avons donc entrepris des travaux afin de le consolider. Des poteaux en bois ont été plantés le long de celui-ci et de la terre ajoutée derrière, dans laquelle nous avons installé des plantes couvre sol, afin qu'elles le maintiennent en place grâce à leurs racines.

Les vitraux de l'Eglise ont été restaurés par un maître verrier Eurois, entreprise Alchimie du verre de Pont-de-l'Arche. Les travaux ont débuté en juillet et seront terminés en février 2023. Afin de restaurer au maximum les vitraux à l'identique de ce qu'ils étaient, deux médaillons représentant Saint Eustache et Saint Germain, les Saints de notre église, ont été créés. Des grilles ont aussi été installées de façons à les protéger des jets de pierres.

Le retable et les statues qui l'entourent ont également fait l'objet d'une restauration soignée par une entreprise implantée dans le Morbihan. Il a ainsi retrouvé ses couleurs d'origine.

La fibre optique

Notre commune devait initialement être desservie par la fibre optique en 2019, mais suite à des retards dus aux entreprises et à la COVID 19, nous venons seulement de l'être. Des opérateurs se sont présentés chez vous pour vous proposer des abonnements en très haut débit, mais certains d'entre vous ont eu la malchance d'avoir des fourreaux inexploitable, ce qui a engendré des frais. Pour d'autres, c'est la longueur des câbles passé en aérien qui a posé problème.

La fibre a été déployée en aérien depuis le chemin de l'Eglise en montant par la côte de la Vacherie sur les poteaux téléphoniques existants. Il s'avère que les câbles de fibre optique sont plus lourds et plus fragiles que les fils de téléphone classiques. De ce fait, ils plongent énormément et risquent de se casser lors d'épisode givrant ou en cas de tempête, si un arbre tombait dessus. Avant son installation, j'avais demandé à Eure Normandie Numérique, lors d'une réunion, à ce que le câble de fibre optique soit enterré dans le bois, mais pour des raisons financières, cette option n'a pas été retenue, ce qui pourrait paralyser la commune en cas de dégâts sur la ligne aérienne.



Les noues et bassins

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure ayant la compétence : « Entretien mares, berges, rivières et ruissellement », elle a fait intervenir ses techniciens cet été sur la mare de Carcouët, pour enlever un gros saule tombé dans la mare. Nous nous sommes alors aperçu qu'un chêne menaçait d'y tomber également. En cause, le clapotis des vaguelettes et les terriers des rats qui fragilisent la berge. Un technicien est donc monté dans l'arbre, harnachés d'un baudrier et cordage et l'a débité en tronçons. Grâce à son équipement de travail, pince télescopique et broyeur, il a pu enlever les morceaux tombés dans la mare. Il est prévu d'élaguer également les deux arbres situés en bordure de route car leurs branches la surplombent.



Boîte à livres



La boîte à livre située devant la mairie rencontrant un franc succès, une seconde boîte à livres a été installée au Motey, ainsi qu'un banc et une poubelle, ceci afin que chacun ait accès à la lecture. Le roulement est permanent, ce qui permet de ne jamais y trouver les mêmes livres et d'offrir un choix sans cesse renouvelé. Notre commune dispose donc à présent de deux boîtes à livres.

Vidéosurveillance

Suite à des dégradations récurrentes survenues sur l'abribus de Carcouët, six vitres cassées en six mois, nous avons installé un mat avec une caméra autonome au niveau du château d'eau pour surveiller l'abribus. Ces méfaits puisent dans les finances de la commune, et par conséquent dans celles de tous les administrés. La vidéoprotection est la solution la plus dissuasive. Elle permettra, dans le cas d'une récidive, de connaître l'identité de l'auteurs de ce délit.





DIVERS

Divagation des chiens

Depuis plusieurs mois des chiens divaguent dans la commune car ils s'échappent ou bien parce que la clôture est en mauvais état ou pas adaptée à la race du chien. Ces animaux sont



dangereux. Ils peuvent mordre un passant, des enfants, faire tomber un cycliste, causer un accident de la circulation ou encore causer des dégâts dans des propriétés. Deux chiens, un grand blanc et un petit noir, **ont tué plusieurs poules chez des habitants de la commune et même un jeune mouton.** Ces méfaits

engendrent un sentiment de révolte. Certaines personnes veulent même la mort de ces chiens. Je vous rappelle que la divagation des chiens est interdite par la loi. Ainsi elle est passible d'une amende et d'une mise en fourrière de l'animal. Leurs propriétaires sont tenus de les maintenir à l'intérieur de leur propriété par n'importe quel moyen (clôture électrique, chenil, ou enfermés dans la maison). Nous vous invitons donc, afin de vous prémunir de ces désagréments, de surveiller vos chiens par des moyens appropriés.

Grippe Aviaire



Par arrêté du 8 novembre 2022 relatif au niveau de risque en matière d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP), le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a rehaussé le niveau de risque épizootique à « élevé » **sur l'ensemble du territoire métropolitain.** La préfecture de l'Eure appelle ainsi au respect des mesures générales. L'existence de deux foyers, l'un en faune sauvage

et l'autre dans une exploitation non commerciale de volailles, a été confirmée en novembre sur les territoires des communes suivantes :

- Commune de NOTRE-DAME-DU-HAMEL, arrondissement de Bernay
- Commune d'AVIRON, arrondissement d'Evreux.

Je vous invite donc à consulter les deux arrêtés Préfectoraux : DDP-22-140 et DDPP-22-142 sur le internet de la Préfecture ou celui de la mairie de la Vacherie : www.la-vacherie.fr, afin d'en connaître les détails.

Les autorisations d'urbanisme



L'heure étant à la modernisation des services publics, il est dorénavant possible de déposer directement en ligne les demandes d'autorisations de construire, qu'il s'agisse de permis de construire, Déclaration Préalables de travaux, ou encore de certificats d'urbanisme. Pour cela il faut se connecter au site internet : <https://gnau.seine-eure.fr/gnau/#/> . Vous pourrez alors compléter le formulaire et fournir les pièces. Votre dossier sera plus rapidement traité.

Il est toutefois toujours possible de déposer ces documents en mairie, en deux exemplaires pour Les Déclarations Préalables et en quatre exemplaires pour les Permis de construire, ce qui demande beaucoup de papier, mais a l'avantage de vous permettre de poser des questions concernant votre projet et le règlement d'urbanisme en vigueur (PLUi).

A ce propos, un petit flyer a été distribué fin août, afin de rappeler qu'il est obligatoire de déposer une demande de travaux que ce soit pour un agrandissement, une rénovation extérieure, une isolation extérieure, un changement de destination d'un garage en pièce d'habitation par exemple, la pose de fenêtres de toit, le remplacement de fenêtres ou encore le changement ou l'édification d'une clôture ou d'un portail donnant sur le domaine public.



L'énergie

Les problèmes énergétiques sont au cœur de l'actualité. C'est pourquoi nous nous préoccupons de notre consommation d'électricité. Cette année nous avons remplacé les lampes énergivores de la rue des Haie et de la rue du Gros Chêne par des LEDS. Nous faisons cette démarche depuis plusieurs années. En 2022, nous avons aussi investi dans de nouvelles décorations de Noël lumineuses à LEDS, 50 à 60 % moins énergivores et plus résistantes dans le temps.

Brise-vue

Nous allons édifier une clôture faisant office de brise-vue le long des propriétés des famille Marais et Drancey sur 54 mètres de long afin de protéger ces résidents des nuisances liées à la proximité avec le tourniquet et le toboggan installés sur l'aire de jeux. En effet certains enfants se font un malin plaisir à faire aboyer les chiens de ces personnes, ce qui crée une pollution sonore. Pour couronner le tout, les plus grands se permettent de regarder par-dessus les haies de ces riverains, surtout l'été quand les piscines sont utilisées.





MANIFESTATIONS

Fête des écoles

Comme tous les ans la fin de l'année scolaire se termine par un spectacle et la distribution des prix. En 2022, l'événement a eu lieu le 25 juin pour l'école de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx.



Les parents venus nombreux pour assister à la prestation de leurs enfants et ont aussi apprécié les prix offerts par les conseillers municipaux et leur Maire. Le Maire de la Chapelle a clôturé les festivités par un discours.

L'école d'Hondouville a quant à elle choisi la date du 17 juin pour la distribution des prix. Il s'en est suivi une Kermesse toujours très appréciée des enfants.

L'Armistice

Comme chaque année, les anciens combattants des communes de Houetteville, Hondouville et La Vacherie ont déposé une gerbe au pied de notre monument aux Morts le 11 novembre 2022. Nous avons offert le café à toutes les personnes présentes. Je félicite d'ailleurs nos jeunes participants qui perpétuent par leur présence le souvenir de nos soldats morts pour la France.



Repas des aînés



En raison de la COVID 19, nous n'avons pas organisé le repas de nos aînés depuis 2020. La Préfecture nous l'interdisait. Nous avons donc offert des chocolats et des bons pour se rendre au restaurant le Cheval Blanc de La-Croix-St-Leufroy, qu'ils pourraient utiliser une fois les établissements réouverts. Cette année nous organiserons le traditionnel repas au restaurant Les deux Sapins à Cailly-sur-Eure, la dernière semaine de janvier. Ce moment de convivialité est très attendu de nos aînés qui apprécient de s'y retrouver.

Nous vous rappelons toutefois qu'il est obligatoire, compte tenu de l'arrêté municipal 2020-11, d'être âgé de plus de 65 ans au 31 décembre de chaque année, d'avoir sa résidence principale dans la commune et d'être votant à la Vacherie pour pouvoir bénéficier de ce repas gratuitement.



NOS ARTISANS

ANNE Serge - Maçonnerie –Terrassement-travaux divers

21, rue de la Mairie « Verdun » TEL : 02.32.50.42.89 ou 06.89.06.38.32

ARMONY Décor Peinture - Tous types de peintures Int-ext –décoration

17, route d'Hondouville « La Vacherie » TEL : 02.32.50.47.96 ou 06.83.66.12.06

BRUN François - Élagage – Ramonage -taille de haies

2c, Route d'Amfreville « la Couette- Verdun » TEL: 06.10.32.55.76 ou 06.15.36.66.95

PIEDEFER Olivier - Charpente-Escalier

23, route d'Emalleville « Carcouët » TEL : 02.32.34.38.09 ou 06.60.54.38.09

Xavier BOXBERGER - BX DETAILING - nettoyage automobile.

20, route d'Amfreville - 06.10.40.09.30

THOMMERET olivier « Téci » - Charpente bois, couverture et isolation écologique

4b, rue du Calvaire « Carcouët » TEL : 06.86.96.17.16

DISMA Daniel – Apiculteur

5, route d'Hondouville « Verdun » TEL : 02 32 40 78 73

ONIP-SAFE - Fabricant de peinture, vernis, produits assimilés.

9 Route d'Hondouville « La Vacherie » TEL : 02.32.50.90.13

MESSANT Grégory – Plomberie – Chauffage – Ventilation – Salle de bains

11 rue de la mairie « Verdun » TEL : 06.22.69.15.13

M. BERCHER – Artisan Mécanicien Réparateur Automobile

4 Impasse des Perrais - TEL : 06.78.74.50.20

Julie TROUSSIER - Instants d'évasion – Esthéticienne à domicile

3B, chemin du Gros Chêne « Verdun » TEL : 06.27.84.97.72

Mme. BOULANGER Jennifer – EFFET ZOOM, photographe

15, rte d'Hondouville - TEL : 06.59.61.35.90.

M. Pierre TULOUP - A2TP – Terrassement / maçonnerie.

14 route d'Hondouville – 06.78.03.57.24

Vanessa GELAND - Professeur de piano, de chant, de chorale adulte et enfant.

21, route d'Emalleville - 06.25.25.58.26.

BERCHER Laëtitia – Assistante maternelle agréée

4, Impasse des Perrais – 06.37.95.88.08



NOTRE RECETTE

La choucroute de JPP

Pour 6 personnes.

- 1 kg de choucroute
- 1.5 kg de pommes de terre
- 1 palette de porc fumée
- 6 tranches de lard fumé
- 6 saucisses de strasbourg
- 1 saucisse de Morteau
- 3 saucisses de Montbéliard
- 4 cuillères à soupe d'huile
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail
- 2 feuilles de laurier
- 1 bouteille de vin blanc sec
- 2.5 litres de bouillon
- 6 baies de genièvre
- 3 clous de girofle
- Moutarde forte

- Laver la choucroute dans plusieurs eaux, puis laisser tremper 10 mn.
- L'égoutter et bien la presser entre les mains.
- Réserver dans un saladier.
- Eplucher l'ail, l'oignon, les pommes de terre.
- Couper les oignons et les faire rissoler dans un grand fait-tout avec l'huile, pendant environ 2 mn tout en remuant.
- Incorporer la palette, le lard, la choucroute, l'ail, le laurier, les baies de genièvre et les clous de girofle.
- Verser le vin blanc et le bouillon et laisser mijoter sur feu doux pendant une heure environ.
- Ajouter les saucisses de Morteau et Montbéliard, puis les pommes de terre et poursuivre la cuisson pendant 30 mn.
- Incorporer les saucisses de Strasbourg et faire mijoter 10 mn sur feu doux avant de servir avec de la moutarde forte.

